

Formation de la Commission, Santé, Sécurité et Condition de Travail

CSSCT

Durée

5 jours soit 35 heures
Effectif supérieur à 300 salariés

Effectif

1 à 8 participants

Public

Membres du CSE plus de 300 salariés -
Membres de la Commission santé
sécurité et conditions de travail (CSSCT)
plus de 300 salariés

Pré-requis

Aucun

Objectifs

S'approprier les règles de
fonctionnement et les missions des
membres des CSSCT supérieur 300
salariés
Participer activement à la démarche de
prévention de l'entreprise
Gérer la transition entre anciennes et
nouvelles instances

Moyens pédagogiques

Exercices, films, exposés.
Débats, cas pratiques et travail en
groupe.

Formateur

Personnel maîtrisant les méthodes
pédagogiques, techniques et outils
nécessaires aux formations.

Programme

Principaux objectifs pédagogiques

- ✓ Etre un membre du CSSCT efficace et constructif
- ✓ Etre capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels afin d'être force de propositions d'améliorations
- ✓ Etre capable d'analyser les accidents du travail et les incidents
- ✓ Etre un interlocuteur privilégié dans l'entreprise en matière de prévention

Présentation du CSSCT

- ✓ Rôle et missions générales du CSST
- ✓ Composition, fonctionnement du CSSCT
- ✓ Moyens, droits et obligations des membres
- ✓ Relations avec d'autres acteurs : médecine du travail, CARSAT, inspection du travail, DREAL, autres

Connaitre et analyser les risques

- ✓ L'évaluation des risques et le document unique
- ✓ Les fondamentaux par famille de risques
- ✓ Savoir aborder la pénibilité et les risques psychosociaux

Le CHSCT espace d'échanges et de dialogue

- ✓ Les informations obligatoires du CSSCT
- ✓ Les consultations obligatoires du CSSCT (dont bilan et programme annuels de l'employeur)

L'étendue des missions du CSSCT

- ✓ Veiller au respect des obligations de sécurité
- ✓ Suivi des accidents du travail / maladies professionnelles
- ✓ Organiser les visites périodiques
- ✓ La gestion des situations exceptionnelles
- ✓ Suivi de la politique de prévention de l'employeur

Analyse des accidents du travail et incidents

- ✓ Enquête du CSSCT, apprentissage de la méthode de l'arbre des causes : recueil des faits, construction de l'arbre
- ✓ Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

Le CSSCT moteur de prévention

- ✓ Faire la promotion du CSSCT et de la prévention
- ✓ Communication sécurité vers les salariés
- ✓ Se tenir informé : rechercher des informations, sites internet

Visite des lieux de travail

- ✓ Le but de cette visite en groupe est de mettre directement en pratique les méthodes d'identification des risques apprises et d'appréhender l'esprit des visites préparatoires aux réunions trimestrielles.

Clôture de stage

- ✓ Bilan et actions à mettre en œuvre

Evaluation :

Une attestation sera délivrée à chaque personne qui aura suivi la formation de façon active.